Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 62 (1998) **Heft:** 245-246

Nachruf: Nécrologie

Autor: Roques, Gilles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NÉCROLOGIE

Félix LECOY (1903-1997)

Avec Félix Lecoy, mort le 23 novembre 1997, s'est éteint un courant prestigieux de la philologie romane, celui qu'avait ouvert G. Paris, avec l'aide de P. Meyer. D'ailleurs s'il est une histoire qu'il nous importerait de voir retracer, c'est bien celle de cette école, tant il serait nécessaire que l'on retrouvât les sources d'une aventure intellectuelle si féconde pour notre langue et notre culture, sans s'en dissimuler les partis pris. À la mort de G. Paris, en 1903, l'année même où F. Lecoy naissait à Tunis, P. Meyer se retrouvait seul à la tête de la Romania et de l'École des Chartes où, comme G. Paris, il était entré près d'un demi-siècle auparavant. À l'exception d'A. Thomas, chartiste lui aussi, leurs principaux disciples français étaient d'anciens élèves de l'École Normale Supérieure, J. Bédier (qui y était revenu comme professeur depuis 10 ans) et M. Roques (le plus jeune de tous, il avait 28 ans), ainsi que F. Brunot et A. Jeanroy, qui occupaient les chaires de la Sorbonne aux côtés d'A. Thomas; ce furent Bédier et Roques qui eurent l'honneur, hautement symbolique, de publier la Bibliographie des ouvrages de Gaston Paris en 1905. En cette même année 1903, Bédier obtenait, contre Jeanroy (et en dépit de P. Meyer), la succession de Paris dans la chaire de littérature médiévale du Collège de France. Roques, quant à lui, accédait en 1912 à la direction de la Romania, pour un long règne de plus d'un demi-siècle, qui ne s'achèvera qu'à sa mort en 1961; et c'est précisément Lecoy, déjà presque sexagénaire, qui lui succéda.

La carrière de ce dernier s'était jusqu'alors déroulée sans heurt: des études secondaires au Lycée de Tunis, une préparation de l'École Normale Supérieure au Lycée Louis le Grand à Paris, la réussite à l'École puis l'agrégation de grammaire, en font un professeur aux lycées de Tunis (1927), puis d'Alger (1933). Il soutient brillamment ses thèses (thèse principale: Recherches sur le Libro de Buen Amor, de Juan Ruiz; thèse complémentaire: édition de la Bible au Seigneur de Berzé) en 1938; il en sera rendu compte dans la Romania, par Roques pour la première et par Jeanroy pour la seconde. Il est aussitôt nommé professeur à la Faculté des Lettres de Dijon. De 1939 à 1947, il publie, essentiellement dans la Romania, 6 articles sur des sujets variés, allant des légendes épiques à des éditions de courts textes français médiévaux, en passant par des notes de lexicologie française ou d'étymologie espagnole, des commentaires sur le troubadour Raimbaut de Vaqueiras et sur Hugues de Berzé, sans oublier sept comptes rendus.

En 1947 il est appelé au Collège de France, aux côtés de M. Roques, dans la prestigieuse chaire de langue et littérature françaises du Moyen Âge, recréée pour lui. Il y retrouve Faral, le disciple de Bédier, qui y est professeur dans la chaire de littérature latine du Moyen Âge depuis 1924, et en est l'administrateur (après Paris et Bédier) depuis 1937; l'Afrique du Nord constituait d'ailleurs un point commun

avec Faral, fils d'un pied-noir et d'une Suédoise (soulignons ce tropisme scandinave qui sera une constante chez Lecoy). Mais, dans une structure très hiérarchisée, le grand patron reste M. Roques; successeur, en 1937, de Bédier, il avait fait transformer l'intitulé de la chaire du Collège en chaire d'Histoire du vocabulaire français. Dix ans plus tard, une autre chaire fut donc créée avec l'intitulé traditionnel et Lecoy, qui y est intronisé, se voit ainsi placé institutionnellement et intellectuellement à l'intersection de ses deux glorieux prédécesseurs, porteur de l'héritage de J. Bédier (littérature et critique textuelle) et dauphin désigné de Roques (vocabulaire puis direction de la *Romania*). Il est entré à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1966.

La liste de ses travaux (éditions, articles, comptes rendus) est impressionnante⁽¹⁾ et s'étale régulièrement jusqu'en ces dernières années: il a ainsi publié le *Tristan* de Thomas (1991), les deux *Folies Tristan* (1994) dans les Classiques français du Moyen Âge (collection qu'il a dirigée de 1962 à 1997) et la *Vie des Pères* (2 vol. en 1987 et 1993; on en attend encore un volume sous presse) à la Société des Anciens Textes Français (dont il a été l'animateur pendant plus d'un demi-siècle; il fut encore très attentif lors de la dernière assemblée de cette société, languissante, au printemps 1997). À cela s'ajoutaient des charges importantes au conseil de perfectionnement de l'École des Chartes et dans les commissions du CNRS, héritages toujours de M. Roques.

À la vérité, Lecoy n'avait pas le tempérament autoritaire ni non plus le génie organisateur de son prédécesseur (pas plus que ses très hautes relations). Il fut un vrai philologue, attentif à la littérature et à la langue, et plus généralement aux mouvements culturels qui se reflètent dans les textes. L'éloge qui le dépeint le mieux est celui qui a été prononcé en 1973, par A. Henry, à l'occasion de la remise des *Mélanges* en son honneur et publié dans *Automne*. Méditerranéen, il était un homme du verbe et à ce titre l'article qui lui est le plus consubstantiel (même si ce n'est pas un des plus remarquables) est celui qu'il a consacré à *beste mue*, la bête dépourvue de $\lambda \acute{o}\gamma o\varsigma$, dans un volume en l'honneur d'E. Lommatzsch. On se doute donc que l'étymologie de son propre nom, benoîtement rappelée par Baldinger au banquet de clôture du congrès de notre Société à Québec, ne pouvait pas rehausser à ses yeux le crédit que mérite cette science!

On s'étendra ailleurs sur les facettes nombreuses de ses talents. Je voudrais souligner ici celles qui m'ont le plus séduit ou qui nous concernent le plus. Il me fut donné, tout jeune étudiant, d'écouter son cours sur Auberée, à l'École des Hautes Études, pendant l'année 1965-1966 et ce ne fut pas étranger à mon orientation ultérieure. On sentait chez Lecoy une maîtrise complète de la discipline qu'il enseignait, sachant comme les plus grands faire la part entre l'important et l'accessoire, le scientifiquement démontré et ce qui n'est qu'hypothèse provisoire, érigée pour des raisons variées au rang de vérité scientifique. Il y avait aussi chez lui sous les apparences de la volubilité un contrôle très ferme de la pensée qui savait garder, à l'orientale, une large part de non-dit, d'une très forte épaisseur et nourrie par des connaissances

⁽¹⁾ On trouvera une bibliographie de ses travaux, arrêtée en 1973, dans les Études... offertes à Félix Lecoy et, complétée jusqu'en 1987, dans les Mélanges de Philologie et de Littérature Romanes.

extraordinairement vastes. Ses notes lexicales - et il fut avant tout un admirable lexicographe -, dispersées dans des articles ou des comptes rendus, dont un bon nombre sont réunis dans deux volumes (Critique et Philologie cf. ici 49, 428 et Mélanges de Philologie et de Littérature Romanes cf. ici 53, 497), contiennent une érudition impeccable, dépouillée de toute cuistrerie. Elles constituent vraiment le meilleur manuel pratique de français du Moyen Âge à l'usage des étudiants avancés. Toute une génération l'a reconnu pour le Maître des études consacrées au français médiéval, que ce soit A. Henry, R.-L. Wagner (qui a tenu à insérer dans son manuel L'ancien français [221-223] un index d'un certain nombre de mots traités dans les notes de lexicologie française de Lecoy) ou G. Straka; et les collaborateurs des Études qui lui ont été offertes en 1973 forment le gratin de la discipline. En ce qui concerne les régionalismes lexicaux, ses vastes lectures et la précision de son sentiment linguistique concernant la langue médiévale lui avaient fait pressentir l'intérêt de ce champ d'études. On peut véritablement regretter qu'il ne se soit pas davantage engagé dans cette voie. Mais il est vrai que ce type de recherches a progressivement été considéré comme dépendant de l'étude de la langue des chartes puis rattaché plus ou moins de ce fait aux études dialectologiques. Il s'agit là, à mon sens, d'un double réductionnisme que n'auraient jamais accepté Paris, Meyer ou Roques et qui a gravement amputé la portée des études sur la langue médiévale.

La science immense qu'il possédait d'une façon souveraine s'alliait aussi chez lui à un scepticisme ou fatalisme, qui l'ont empêché de promouvoir aussi fortement qu'il eût été souhaitable son domaine d'études, en particulier dans le cadre de la Romania, où les études médiévales françaises devraient jouer un rôle de premier plan, en accord avec le rayonnement culturel de la littérature française aux 12° et 13° siècles notamment et à l'évolution qui s'est opérée dans la langue française, sans véritable solution de continuité, entre les 13° et 16° siècles, pour donner naissance au français classique. En fait, Lecoy n'était pas animé par le désir d'ouvrir des voies nouvelles à la recherche.

Il participa attentivement à nos congrès, en particulier à Québec (1971), où on lui confia malicieusement la tâche, dans laquelle il eut du mal à garder sa neutralité, de lire une communication de M. Delbouille dont il contestait la teneur sur plusieurs points. C'est aussi à ce congrès qu'il eut l'occasion de marquer ses réticences face au DEAF, dont Baldinger présentait le fascicule d'essai; sa réaction, à cette occasion, fut peut-être plus épidermique que constructive. C'est vraisemblablement parce qu'il avait conservé au fond de lui quelque chose de la prévention de M. Roques à l'égard des dictionnaires en général et du FEW en particulier, même s'il savait reconnaître les mérites incontestables de ce dictionnaire, dont il était d'ailleurs un bon utilisateur. Peut-être une attitude plus coopérative, aurait-elle été plus judicieuse! Je dirai la même chose en ce qui concerne le TLF et, en particulier, sa rubrique d'histoire et d'étymologie, dont il ne voyait pas la raison d'être. Là aussi il y avait le poids de l'héritage (il avait continué de diriger, jusqu'à sa clôture en 1968, l'Inventaire général de la langue française, entreprise assez brouillonne, fondée avant-guerre par M. Roques, devenu un trésor mythique pour certains de ses élèves) et le sentiment d'une supériorité, présumée définitivement inégalable.

Sa communication à notre Congrès de Naples (1974) sur L'édition critique des textes, prononcée en parallèle à celle d'A. Roncaglia, est classée parmi les morceaux d'anthologie. Dans ce cas, on regrettera que sa position, d'ailleurs admissible, ait pu

être sentie comme trop dogmatique; elle était, me semble-t-il, mue par la pensée que l'édition de textes nécessite de telles précautions qu'il faut établir de solides parapets pour prévenir les chutes. En tout cas dans ses jugements sur les éditions il fut toujours irréprochable et les erreurs, qu'il est facile de commettre dans ce genre d'exercice, y sont vraiment très rares. Il était encore venu à Zurich (1992), en conduisant lui-même sa voiture depuis Paris.

De Félix Lecoy on gardera le souvenir d'un grand serviteur des études médiévales françaises. Être chef d'école ne correspondait pas à son tempérament. Il fut avant tout un admirable artisan dont l'œuvre restera féconde longtemps encore, pour ceux qui voudront bien se donner la peine de l'aborder avec le respect qu'elle mérite.

Gilles ROQUES